

Exemple de convention de partenariat :



CONVENTION DE PARTENARIAT

[EDUCATION AUX MEDIAS ET A L'INFORMATION]

Ce document a pour objet de formaliser le projet pédagogique dans laquelle s'inscrit l'intervention de l'association [nom de l'association].

Il permet à chacune des parties de clarifier les objectifs et modalités de leurs interventions et de s'engager dans une démarche pédagogique co-construite pour le bénéfice des élèves participants à cette action.

- **L'association éducative complémentaire de l'enseignement public** [nom de l'association] :

Représentée par :

Adresse :

- **L'établissement public local d'enseignement** [nom, RNE] :

Représenté(e) par :

Adresse :

- **L'école** [nom, RNE] :

Représenté(e) par :

L'IEN-CCPD:

Circonscription :

- S'engagent à concevoir, mettre en place et évaluer en commun le projet présenté,
- Désignent les personnes ci-après pour assurer la coordination, la mise en œuvre et l'évaluation du projet :

Partie à remplir par l'équipe pédagogique

Intitulé du projet :

Parcours éducatif :

Enseignants référents et disciplines concernées :

Nom Prénom	Discipline

Le projet :

	Prévu	Réalisé
Objectif du projet		
Description		
Public bénéficiaire (classe, niveau, cycle concerné)		
Nombre d'élèves concernés		
Nombre d'interventions		
Durée des interventions (en heure)		
Dates d'intervention (facultatif)		
Lieu(x) de la ou des interventions		
Comment l'intervention s'insère-t-elle dans le projet ?		

Connaissances et compétences travaillées :

- Compétences et connaissances du domaine concerné :
- Compétences et connaissances transversales :
- Compétences et connaissances disciplinaires :

Evaluation :

Quels sont les éléments qui vous permettront d'estimer que les objectifs sont atteints ?	
Quelles sont les modalités d'évaluation interne du dispositif ?	

Partie à remplir par l'association partenaire
[Nom de l'association]

Nom du ou des intervenants :

Qualité :

Contenus de la ou des interventions	Objectifs recherchés	Outils et supports utilisés
[Insérer ici les thématiques proposées]		

Modalités d'interventions :

- **Fréquence et durée de l'intervention :**
- **Productions des élèves (facultatif)**
- **Coût de l'intervention (devis à joindre) :**

Les intervenants de l'association n'ont fait l'objet d'aucune condamnation privative de droits ou libertés, n'ont pas subi de condamnations incompatibles avec les interventions en milieu scolaire.

Les intervenants s'engagent à respecter les principes de laïcité et de neutralité (politique, religieuse et commerciale), ainsi que des différents protocoles institutionnels en vigueur (protocole sanitaire, protection de l'enfance, etc.)

**Le chef d'établissement ou
l'IEN-CCPD**

Le représentant de l'association

[Timbre et signature]

[Timbre et signature]

